



**MRC DU HAUT-RICHELIEU**  
**Séance ordinaire**

**Mercredi, le 23 novembre 2022**  
**19 h 30**  
**Ordre du jour**

---

- 19 h 30 Ouverture de la séance.
- Adoption de l'ordre du jour et déclaration d'intérêts.
- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 octobre 2022.
- 1.0 URBANISME**
- 1.1 Schéma d'aménagement et de développement**
- 1.1.1 Avis techniques**
- A) Avis à la CPTAQ : Demande d'utilisation à des fins autres qu'agricoles du lot 3 640 395 et partie des lots 3 640 729, 5 793 877, 3 626 911, 3 917 060, 3 640 840 situés à Saint-Jean-sur-Richelieu relative à un projet d'étude hydrogéologique en vue de la fermeture d'un puits d'hydrocarbures (Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles) (dossier 438578).
- B) Municipalité de Venise-en-Québec : Règlements 315-2007-8, 322-2009-28-1, 322-2009-28-2, 322-2009-30 et 484-2022.
- C) Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu : Règlements 2123, 2126, 2135, 2136, 2137, 2138, PPCMOI-2022-5313 et PPCMOI-2022-5292.
- D) Municipalité de Clarenceville : Règlement 428-18.
- E) Municipalité de Saint-Alexandre : Règlement 22-397.
- F) Municipalité de Mont-Saint-Grégoire : Règlement 2022-186-06.
- 1.1.2 Modifications**
- A) Règlement 569 visant l'ajustement des limites du périmètre d'urbanisation de la municipalité de Noyan à la zone agricole : Adoption.
- 1.1.3 Règlements de contrôle intérimaire (RCI)**
- A) Règlement de contrôle intérimaire 570 relatif à l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la MRC du Haut-Richelieu : Adoption.
- B) Règlement de contrôle intérimaire 571 relatif au développement du créneau « sécurité civile et publique (défense) et logistique de pointe » sur le territoire de la municipalité de Lacolle : Adoption.
- 1.2 Urbanisme - Divers**
- 1.2.1 Adoption des procédures relatives aux demandes d'exclusion de la zone agricole pour les dossiers en cours et de la mise à jour du document de référence interne.
- 1.2.2 Demande d'acquisition biennale d'orthophotographies en données ouvertes par le gouvernement du Québec.
- 1.2.3 Point d'information : Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) : Lancement de la première étape du processus de consultation via un sondage.
- 2.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
- 2.1 Piste cyclable La Montérégiade
- 2.1.1 Octroi d'une aide financière au comité Pro-Piste pour la saison 2023 (82 481\$).
- 2.1.2 Entérinement du rapport annuel d'exploitation et adoption du rapport confirmant le coût total des travaux d'entretien réalisés et leur admissibilité au programme d'entretien de la Route verte 2021-2022.

- 2.1.3 Confirmation de gratuité d'accès pour l'année 2023.
- 2.2 Fonds régions et ruralité (FRR)
  - 2.2.1 Entente sectorielle de développement pour la forêt en Montérégie 2022-2026 : Entérinement, autorisation aux signatures et aux crédits (4 800\$/an pour 3 ans).
  - 2.2.2 Entente sectorielle de développement pour la valorisation des réseaux multifonctionnels de la Montérégie 2022-2025 : Entérinement, autorisation aux signatures et aux crédits (5 000\$/an pour 3 ans).
  - 2.2.3 Signature innovation - Accueillir l'innovation dans la sécurité civile et publique et la logistique de pointe : Autorisation à NexDev pour l'octroi de trois contrats consécutifs.
- 2.3 Entente de développement culturel 2021-2023 : Octroi d'aides financières pour les projets en soutien à l'animation et la mise en valeur du patrimoine.
- 2.4 Protocole d'entente visant à soutenir la Table de concertation régionale de la Montérégie dans l'accomplissement de sa mission pour l'année 2023 (15 000\$/année).
- 3.0 **GESTION INTÉGRÉE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**
  - 3.1 Ajustement des actions « D » pour l'acquisition de bacs bruns afin de tenir compte de la subvention du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC) (367 768\$).
  - 3.2 Acquisition d'actions « D » de Compo-Haut-Richelieu inc. (67 024\$).
  - 3.3 Autorisation à l'acheminement des factures à la MRC des Jardins-de-Napierville conformément à l'entente municipale conclue pour la gestion intégrée des matières résiduelles le 3 mai 2022.
- 4.0 **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
  - 4.1 Priorités régionales 2023 pour la Sûreté du Québec.
- 5.0 **FONCTIONNEMENT**
  - 5.1 **Finances**
    - 5.1.1 Liste des comptes.
    - 5.1.2 Adoption des prévisions budgétaires 2023, Parties I, II, III, IV, V et VI.
    - 5.1.3 Adoption des quotes-parts pour l'année 2023, Parties I, II, III, IV, V et VI.
    - 5.1.4 Poste de secrétaire : Engagement.
  - 5.2 **Divers**
    - 5.2.1 Demandes d'appui
      - A) MRC de Thérèse-de-Blainville : Demande d'aide financière au gouvernement du Québec en vue d'atténuer les impacts inflationnistes.
      - B) Ville de Farnham : Demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) en vue d'acquérir l'emprise ferroviaire du Canadien Pacifique pour le tronçon Saint-Hyacinthe/Farnham.
- 6.0 **COURS D'EAU**
  - 6.1 Cours d'eau Labonté et sa branche 1 - Municipalité de Saint-Sébastien : Autorisation à procéder aux démarches nécessaires et nomination (TetraTech QI inc., approx 3,9 km).
  - 6.2 Cours d'eau Campbell, branche 1 - Municipalités d'Henryville et Sainte-Anne-de-Sabrevois : Autorisation à procéder aux démarches nécessaires et nomination (Groupe PleineTerre inc., approx 5,2 km).

- 6.3 Rivière du Sud, branche 51 - Municipalité d'Henryville : Entérinement de factures et autorisation à répartir - ALPG consultants inc. (20-042-041) 9 751,80\$; 9316-8631 Québec inc. 16 786,63\$; ALPG consultants inc. 5 729,60\$; 9316-8631 Québec inc. 891,06\$; 9316-8631 Québec inc. 2 701,92\$; Frais de piquetage (matériel) 153,00\$; Frais d'administration 1 546,94\$ pour un total de 37 560,95\$.
- 6.4 Ruisseau Chartier, branche 6 - Municipalité de Saint-Alexandre : Entérinement de factures et autorisation à répartir - TetraTech QI inc. (21-055-028) 258,69\$; Les Réalisations MK inc. 689,85\$; Frais d'administration 608,07\$ pour un total de 1 556,62\$.
- 6.5 Ruisseau de la Bataille, branche 1 - Saint-Jean-sur-Richelieu et La Prairie
- 6.5.1 Autorisation à procéder aux démarches nécessaires et nomination (TetraTech QI inc., approx 0,7 km).
- 6.5.2 Entente intermunicipale avec la MRC de Roussillon.
- 7.0 **VARIA**
- 7.1 Dépôt des documents d'information et rapport des délégués.
- 8.0 **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 9.0 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

N.B. Prochaine séance ordinaire des membres du conseil de la MRC du Haut-Richelieu le mercredi 14 décembre 2022.